



« En parler tôt pour en parler à temps »

**21^e Semaine d'Information sur la Santé Mentale
15 au 21 mars 2010**

SANTÉ MENTALE : COMMENT EN PARLER SANS STIGMATISER ?

La Semaine d'Information pour la Santé Mentale (SISM) s'adresse au grand public. Chaque année, les professionnels, les patients et leurs proches, et tous leurs partenaires organisent des manifestations d'information et de réflexion.

La 21^e SISM sera l'occasion de débattre de la question de la stigmatisation dans le domaine de la santé mentale.

Depuis quelques années, notre regard change peu à peu, grâce notamment aux médias (télévision, radio, presse) qui évoquent régulièrement certains troubles psychiques et leur traitement, comme la dépression, les troubles anxieux et les troubles alimentaires.

Pourtant, les préjugés négatifs ont la vie dure. Ils génèrent une forte stigmatisation des patients, de leur entourage et du système de soins. C'est un obstacle important aux actions de prévention et à l'accès aux soins.

Ces préjugés se trouvent régulièrement renforcés par la dramatisation médiatique des questions liées aux troubles psychiques.

- Comment en parler sans que cela désigne ou exclue les personnes concernées ?
- Comment en parler tôt pour en parler à temps ?
- Comment travailler avec les médias, sans dramatiser ?
- Comment en parler sans stigmatiser ?

Toute notre société est concernée, car personne n'est à l'abri d'un problème de santé mentale.

Nous vous invitons à ouvrir le débat public sur ces questions.

LES CINQ OBJECTIFS DE LA SISM DEPUIS SON ORIGINE (1990)

1. **CONVIER** aux réunions de la SISM un public qui n'est pas habituellement sensibilisé aux questions de Santé mentale, dans un double but de pédagogie et de dédramatisation.
2. **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la Santé mentale.
4. **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en Santé mentale.
5. **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

COMITE D'ORGANISATION

Association Française de Psychiatrie (AFP) • Association Scientifique Française des Psychiatres du Service Public (AFPP) • Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS, Lille, France) • Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) • Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine (FASM Croix-Marine) • Fédération Française de Psychiatrie (FFP) • Fédération Nationale des Associations d'usagers de la Psychiatrie (FNAPSY) • Société Médicale Balint • Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques (UNAFAM) • Union Régionale de la Mutualité Francilienne (URMF).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier de presse et historique <http://www.psychiatrie-francaise.com/>

Inscription des manifestations auprès de l'UNAFAM <http://www.unafam.org>